

Il y a deux ans, la propriété a rapporté 68,300 fr. brut, et 35,590 fr. net. L'année dernière a été de 34,800 fr. net, et cette année arrivera, j'espère, à près de 38,000 francs malgré les bas prix des céréales.

Les deux fermes que j'ai citées plus haut ne donnaient, quand je suis arrivé, que 5 à 600 fr. de produit net par année, et aujourd'hui elles donnent autant de mille francs qu'elles produisaient alors de centaines de francs.

Les grands journaux reproduisent l'extrait suivant d'une lettre de Dantziak, en date du 1^{er} novembre : « Une maison étrangère, faisant le commerce de vins de Champagne, a envoyé à un employé de bord de l'Arcona, une caisse de vingt bouteilles de champagne, en mettant pour condition à ce don : de boire 6 bouteilles de ce vin avec des chefs japonais et de leur demander comment ils trouvaient cette noble liqueur ; d'en consommer 13 à bord comme on voudrait, et d'en apporter une pour mettre la maison de commerce à même de savoir comment le champagne s'était conservé pendant un aussi long voyage, sous des climats différents. »

Le vin de champagne, pas plus que l'eau de feu, n'a jamais contribué à la civilisation d'aucun peuple. Si l'habile fabricant de la noble liqueur dont est ici question réussit à introduire ses produits en Chine ou au Japon, nous ne pouvons que plaindre les malheureux qui feront usage de cette boisson plus ou moins suspecte dont la fabrication est maintenant répandue dans tous les pays.

Cette fabrication est encore un des nombreux bienfaits de la concurrence et du progrès !

Renseignements commerciaux.

On écrit de Mulhouse, 5 novembre : « Nous avons toujours un bon courant d'affaires : la demande reste assez active pour les tissus ainsi que pour les filés, et les prix se maintiennent fermes. (Aucun changement à annoter dans nos prix courants).

En cotons en laines la spéculation continue d'acheter à livrer ; il y a beaucoup de fermeté dans les cours.

Havre, 5. (Dépêche télégraphique). Cours officiels du 4 : Le très bas, fr. 90. — Le bas, 107. — Le très ord., 115. Le middling, la veille, à Liverpool, 7 1/8 d. — Ventes de la veille, au Havre, 2,578 B., à Liverpool, 10,000. — Débouchés de la semaine, au Havre, 6,561 B., à Liverpool, 70,000. — Ici hausse 1/2 à 1 fr. sur cette cote ci-dessus. — Arrivages 2,260 Ténévelly.

P. BARRET.

Laines. — Les existences de laines indigènes se réduisent tous les jours. Par suite, les sortes étrangères se recherchent.

On a annoncé pour le 8 novembre, à Rouen, une enchère publique de 4,500 balles de laine d'Australie, de Russie et d'Espagne. Au Havre, le 10 du même mois, on a mis également aux enchères 6,500 balles de diverses provenances.

On s'attend à des affaires animées. Les fabricants ont généralement peu de provisions. L'adjudication de laines, à Rouen, se fera les 16 et 17 courant. La quinzaine sera donc des plus intéressantes pour l'article laines.

Malgré ces ventes, les affaires de gré à gré se continuent sur la place du Havre avec un certain entrain et à prix très fermes.

Soies. — Par décret impérial du 29 octobre, la Société anonyme formée à Lyon sous la dénomination de Magasin général des soies de Lyon est autorisée.

La Société sera tenue de remettre, tous les six mois, un extrait de son état de situation au ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, au sénateur chargé de l'administration du département du Rhône, à la chambre de commerce et au greffe du tribunal de commerce de Lyon.

La même Société est autorisée à établir dans la ville de Lyon, dans le local de l'ancienne banque, un magasin général et une salle de ventes publiques.

L'administration du magasin ci-dessus mentionné est autorisée à estimer et garantir les marchandises déposées dans ledit magasin, pendant un temps déterminé qui ne peut excéder 90 jours, et moyennant une commission de un demi pour cent au plus. La garantie ne peut dépasser, en aucun cas, les huit dixièmes de la valeur réelle des marchandises, au jour où cette garantie est donnée.

COMMERCE ANGLAIS.

Le Board of Trade vient de publier les tableaux des douanes anglaises pour le mois de septembre et pour les neuf premiers mois de l'année. Voici quelle a été la valeur déclarée des exportations :

Table with 2 columns: Month, Value. Rows for September 1857, 1858, 1859 and Neuf premiers mois 1857, 1858, 1859.

Ces chiffres donnent, pour le mois de septembre de cette année, une augmentation de 8 1/2 % sur 1858, et 5 % sur 1857.

L'augmentation du mois de septembre porte principalement sur les tissus de coton, de laine et de lin, sur la quincaillerie, les machines et le fer employé pour les railways. Il y a une diminution considérable dans la sortie de la laine brute, qui ne figure, en septembre 1859, que pour 873,775 fr. contre 2,238,525 fr. en 1858, et 2,861,500 fr. en 1857.

Colonnier et canne à sucre.

L'Exposition de la Société impériale et centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, à Rouen, a donné lieu à M. Tougard de publier la note suivante :

« La ville de Rouen spécialement et toute notre région industrielle du Nord tirent un très grand parti des produits du colonnier. La population ouvrière, l'industrie manufacturière, la spéculation en reçoivent l'existence et le travail, et y puisent la richesse ; en un mot, le colonnier fait la fortune de notre pays ; de là l'intérêt qui se rattache nécessairement à la culture de cette plante, précieuse à tant de titres. Convaincu de toutes ces vérités, j'ai pensé qu'en offrant un spécimen de cet arbrisseau aux regards de notre population je satisfaisais une curiosité bien légitime et bien naturelle. Or, je savais que M^{me} Léon de Sainte-Croix, près Bayonne, correspondant honoraire de la Société d'horticulture, cultivait cette plante avec succès dans sa propriété ; en conséquence, je l'ai priée de m'en envoyer un pied, ce qu'elle a eu la complaisance de faire, et d'accompagner de très intéressants renseignements sur sa culture. J'ai cru donc ces détails assez intéressants pour les faire partager aux visiteurs de notre exposition. Je donnerai aussi quelques renseignements sur la canne à sucre,

également exposée et cultivée par M^{me} Léon, à Sainte-Croix.

M^{me} Léon cultive le cotonnier herbacé (gossypium herbaceum), depuis plusieurs années, elle le sème sur couches et sous chassis en mars et le replante en pleine terre en mai, elle en a cette année plus de 500 pieds qui sont de la plus grande beauté végétative et d'une santé parfaite. Ils sont couverts de cocons (fruit qui renferme le coton.) Cet arbrisseau est d'un très bel aspect, ses feuilles sont à cinq lobes, il appartient à la famille des malvacées. Des industriels connaisseurs en coton affirment que ce coton peut rivaliser avec le coton d'Amérique. Voilà de très grands encouragements pour notre colonie d'Alger, car si la France méridionale peut réussir dans cette culture, à plus forte raison l'Algérie le peut-elle. Le pied que nous possédons a perdu ses feuilles dans le trajet de Sainte-Croix à Rouen ; mais plusieurs cocons y sont encore attachés. M^{me} Léon a l'espoir de naturaliser ce cotonnier dans sa contrée très favorisée par le climat, à l'abri des Pyrénées ; elle me dit dans sa correspondance qu'elle espère qu'en semant un mois plus tôt elle y réussira complètement.

Cette culture spéciale intéresse tellement le public en général et même le gouvernement, que cette plantation est journellement visitée par un grand nombre d'amateurs. Le gouvernement a chargé M. Andiganne, inspecteur de l'exposition de Bordeaux, de la visiter et de lui en rendre compte. Ce serait là une grande conquête dont il ne faut pas désespérer, car je pourrais citer telle plante qui a été longtemps cultivée en serre et qui est actuellement en pleine terre. Voilà l'importance de l'horticulture. C'est par ses soins et sa patience qu'elle réussit à verser dans la culture vulgaire ce qui n'appartenait qu'à la culture de luxe ou scientifique.

Le pied de canne à sucre (saccharum officinarum), aussi exposé par M^{me} Léon, est une culture de pleine terre ; elle en possède un champ de plus de 300 plantes dont celle exposée est une des plus petites.

Cette plante a également droit à un grand intérêt à Rouen, car Rouen est justement renommé pour ses mets sucrés, et cette réputation ne date pas aujourd'hui, puisque Boileau l'a célébrée ; les bonbons, les dragées, les sucres de pommes surtout, sont connus de tous les gourmets, comme les rouenneries le sont des marchands de calcots. Ainsi, ce réseau d'assez mauvaise apparence, placé à côté du colonnier, fera voir combien il faut de talent, de goût et de connaissance de son art pour savoir transformer le suc en ces jolies choses qui font l'ornement de nos tables et les délices du palais des gourmets.

Le coton récolté par M^{me} Léon a été exposé à l'exhibition de Bordeaux et y a obtenu le plus grand succès d'admiration.

M^{me} Léon a aussi exposé une collection de fruits exotiques, consistant en citrons et limons de la plus grande beauté, récoltés chez elle, sur ses espaliers, plantés en pleine terre. Cette exposition a obtenu le premier prix pour expositions de fruits exotiques.

TOUGARD.

FAITS DIVERS.

Une grande activité a lieu sur la voie du chemin de fer près de Grenoble pour rétablir au plus tôt la circulation interrompue. On y travaille par les deux extrémités à la fois. Le service des voyageurs et des marchandises à grande vitesse se fait, entre Grenoble et Moirans, au moyen d'omnibus et de fourgons.

monument, car l'âme et les idées s'exaltent avec la magnificence des murailles sculptées et la sublime hardiesse des voûtes. Elle se ressouvint qu'autrefois, dans un voyage qu'on lui fit faire toute petite en Sicile, un peuple de serviteurs à la livrée des Pelazzi remplissait de bruit et de mouvement ce royal escalier, et maintenant elle n'y apercevait plus que la bonne petite Béatrix qui, agenouillée sur les premières marches, priait la Vierge Marie et tous les saints pour que la fortune et la joie rentrassent un jour dans ce palais désert.

Depuis bientôt un an qu'ils étaient pauvres au milieu de tout ce luxe, beaucoup d'événements s'étaient passés. Le banquier Schmitt avait été condamné aux galères par contumace, pour avoir emporté tout son argent et de ce genre en courant nuitamment après ce scélérat, dont tout le monde avait perdu les traces, et Francesca, le jour de sa seizième année, avait rencontré Emilio Baldi. C'était un jeune Florentin ne rêvant qu'amour et poésie, voyageur par tempérament et aventureux de caractère, et qui avait dépensé d'avance, à courir l'Allemagne, l'Angleterre et la France, une belle partie de la fortune qui, au revendeur un jour, le ramenant au cours de ses voyages par la Sicile, et de retour se rendant à Malte, ou Grèce, en Asie, qu'on sait encore ? Mais non, il ne venait plus rien de toutes ces choses ; il ne restait que Francesca.

Retour à l'Algerie, où les jeunes demoiselles ne vivent pas, comme les nôtres, la date de leur mariage et de tous les mariages de leur famille, et de toutes les familles, saura certainement que Francesca, dans ces lieux où elles vivent, pour tout en dire à dessein dans la nature et dans les arts (instruction et civilisa-

tion bien autrement nobles), et où Molière, en un mot, n'aurait pas trouvé de quoi faire ses Précieuses ridicules ni ses Femmes savantes, ce qui eût été un grand dommage pour l'éducation poétique a bien aussi ses inconvénients, mais ils valent mieux encore que ceux de l'éducation pédante : l'une peut égarer le cœur, l'autre le supprimer.

Francesca se croyait une nouvelle Laure d'un nouveau Pétrarque ; elle serait comme un anneau de plus à cette chaîne glorieuse des belles et chastes amours des poètes ! L'ambition de ses rêves pouvait-elle aller au-delà ? Mais que d'obstacles et de malheurs dans toutes ces gloires ! Elle en faisait elle-même la fatale expérience. Emilio n'avait que vingt ans ; il n'était encore maître ni de sa fortune ni de ses actions, et son père, déjà fort mécontent de ses dépenses, ne serait nullement disposé à une alliance sans richesse, à marier la ruine avec la dissipation. Voilà ce que s'étaient dit les pauvres enfants.

Emilio écrit en secret à Francesca pour lui annoncer qu'il partirait pour Florence, où il allait demander à son père une dot et la permission de se marier.

Quelques heures plus tard on annonça la visite de M. le baron de Garden.

C'était un homme très grand, très gros, très gras, avec un habit bleu dans son premier lustre, du linge de neige, des chaînes d'or qui se croisent, une physionomie ouverte et riante, et une tabatière de quinze cents francs toujours à la disposition de tout le monde ; un de ces bons Allemands tout ronds, qui inspirent la confiance rien qu'en se montrant, et qui absorbent par la puissance aspirante de leurs poumons tout l'azote d'un salon de cinquante pieds carrés

— On lit dans la Presse :

Voici comment deux habiles faiseurs viennent de s'y prendre pour voler... une maison.

Une riche propriétaire, M^{me} de X..., possède, dans une commune des environs de Paris, une jolie maison confortablement meublée, véritable palais en miniature. L'ayant quittée pour aller habiter son hôtel de Paris, elle la laisse sous la garde d'un concierge qu'elle chargea de la louer. Il y avait à peine huit jours que l'écrétaire de location était placé, qu'elle reçut la visite d'un sieur D..., qui lui tint à peu près ce langage : « Bien que j'exerce à Paris l'honorable profession d'avocat, je tiens d'être nommé directeur de la Société générale des mines et forêts de France, et administrateur du grand réseau européen des chemins de fer, administration colossale qui, sous le patronage de l'Empereur et des souverains de l'Europe, va centraliser et diriger tous les chemins de fer français et étrangers. Votre maison, madame, me convient pour y établir ma résidence et mes bureaux ; je voudrais non la louer, mais l'acheter. Elle me convient d'autant mieux qu'elle est meublée. Je suis rond en affaires, je n'aime pas celles qui traînent en longueur ; voulez-vous vendre, combien ? »

Séduite par la franchise et les bonnes manières de D..., M^{me} de X... se montra disposée à traiter avec lui moyennant 100,000 fr. Le directeur discuta ce prix ; enfin, on tomba d'accord pour 80,000 fr., et rendez-vous fut pris pour le surlendemain afin de passer les actes nécessaires à la ratification de cette vente. Huit jours se passèrent sans que le propriétaire revit D... ; pensant que peut-être il renonçait à l'affaire, elle se rendit à sa maison pour demander à son concierge si d'autres locataires ou acheteurs ne s'étaient pas présentés, et sa surprise fut au comble lorsqu'elle vit sa maison occupée par D... Madame, dit-il, en l'apercevant, j'ai pris possession. Retenu par mon installation, je n'ai pas eu le temps d'aller vous voir, mais maintenant nous pouvons terminer.

Quoique mécontente de ce procédé, M^{me} de X... écouta les propositions de son acquéreur. Il s'efforça de lui persuader que la compagnie du grand réseau central européen des chemins de fer présentait des avantages immenses à ses actionnaires, et termina par offrir à M^{me} de X..., en paiement de sa maison, des actions de cette compagnie. La propriétaire refusa, et comme elle commençait à douter de l'honnêteté de son acquéreur, elle alla consulter le commissaire de police.

Ce magistrat procéda à une minutieuse enquête, et il ne tarda pas à constater que D... et un autre individu nommé K... étaient d'habiles faiseurs qui avaient déjà fait de nombreuses dupes. Ils étaient à tour de rôle, et selon les besoins de leurs manœuvres, directeur, gérant, caissier, ou actionnaire de la Compagnie imaginaire du Grand réseau européen et des mines et forêts de France, dont ils émettaient des actions magnifiquement imprimées. L'enquête du commissaire établit que dix-sept personnes avaient eu la simplicité de croire à l'existence de cette société, dont elles avaient acheté des actions.

D... et son complice s'étaient procuré ainsi plus de cent mille francs. Parmi leurs victimes se trouvent une dame anglaise et sa fille, qui, dépossédées d'une quarantaine de mille francs, leur seule fortune, sont maintenant réduites à l'indigence.

Le commissaire, dans une perquisition a saisi des actions prêtes à émettre et qui représentaient une somme de plus de deux millions. Hâtons-nous de dire que D... n'appartient pas à l'ordre des avocats. Ces faits constatés ont été déferés à la justice, et M^{me} de X... est rentrée en possession de sa maison.

Emile DESCHAMPS.

(La suite au prochain numéro).

cesca, et cela indépendamment des biens considérables dont il ferait donation à sa future.

Le marquis et la marquise croyaient rêver ; ces deux millions treizant dans leurs mains par une générosité aussi prodigieuse que la scélératesse qui les leur avait extorqués naguère... c'était à en perdre la tête de joie. Ils écrivirent, pour des renseignements, en Allemagne, aux personnes très recommandables que leur indiqua le baron. Les renseignements arrivèrent courrier par courrier. Ils étaient excellents. La conduite de M. de Garden parlait d'ailleurs d'elle-même. Les fonds, les valeurs, les clauses, tout fut compté, vérifié, arrêté. Il n'y avait plus à s'occuper que du consentement de la mariée. Mais pourquoi ne serait-elle pas heureuse, tout le reste allait si bien ! Les parents ne voient presque plus dans le mariage que le contrat ; après avoir choisi leur gendre sous condition, ils s'assurent que leur fille n'a point d'antipathie pour lui, et les voilà contents quand la pauvre enfant, qui n'aime encore aucun homme, ne déteste pas celui-là.

La marquise de Pelazzi savait fort bien que Francesca n'aurait point d'amour pour le baron de Garden ; mais elle retranchait hardiment l'amour de sa vie, elle qui n'osait pas la priver de richesse.

Emile DESCHAMPS.

(La suite au prochain numéro).

Montres à cylindre, à des prix bien réduits et d'une excellente qualité, de la maison LAURANT, de Paris. — On obtient des facilités de paiement et on reprend les vieilles montres d'or en échange à 2 fr. 40 c. le gramme. — S'adresser à Roubaix chez M. DEHOORNE, rue du Chemin-Vert, 33. 5184 (1648)